

**INTITULE DU POSTE : TUTRICE OU TUTEUR DE MAISONNÉE
SEJOUR DE COHESION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)**

IDENTIFICATION DU POSTE

Direction : direction régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)

Localisation : La Saline les Bains (centre Jacques Tessier), Saint Gilles les Bains (village corail)

Contexte du recrutement : encadrement des séjours de cohésion 2025

Le **SNU** offre l'opportunité à de **jeunes volontaires de 15 à 17 ans de participer** à un séjour de cohésion de **12 journées** consécutives. Les volontaires peuvent participer aux séjours hors temps scolaire (**HTS**) ou pendant le temps scolaire dans le cadre du dispositif classes et lycées engagés (**CLE**).

Le personnel encadrant (tutrices et tuteurs) sera recruté pour des séjours de **12 jours consécutifs**. Des journées de **formation/préparation au séjour (2 à 5 jours)** sont également à prévoir en amont du séjour. Le nombre de jour de formation est à définir avec le chef de centre.

Les personnels encadrants pourront candidater sur plusieurs séjours dans la **limite de 4 séjours par an**.

Un maximum de 4 jours de repos compensateurs sont rémunérés et pris à la fin de chaque séjour. Ces derniers sont calculés en fonction du nombre de jours d'encadrement réalisés.

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

Fonction : tutrice ou tuteur de maisonnée

Nombre de personnes à encadrer : Un tuteur de maisonnée pour 14 volontaires

Conditions particulières d'exercice :

- Astreinte de nuit et logement sur site (hébergement et pension complète inclus),
- Tenue obligatoire fournie pour l'encadrement du séjour.

Description du dispositif :

Le SNU est un dispositif ambitieux d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, appelé à impliquer à terme une classe d'âge. Le séjour vise à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective et la responsabilité.

Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

Développer la cohésion nationale, en favorisant le sentiment d'appartenance à la Nation et l'identification aux valeurs de la République.

Promouvoir une culture de l'engagement, en permettant à chaque jeune de vivre une expérience d'engagement porteuse de sens, autour des grands enjeux contemporains : transition écologique, solidarité, valeurs de la république, esprit de défense et égalité des chances.

Renforcer la résilience de la Nation, en permettant aux jeunes d'acquérir les connaissances et compétences pratiques qui développent leur capacité d'intervenir dans des situations du quotidien ou en cas de crise.

LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE

Connaissances et/ou diplômes :

- Diplômes dans l'animation : BAFA, BAFD, DE JEPS (stagiaires potentiels) ou qualification équivalente,
- Diplômes professionnels relatifs à l'encadrement des activités sportives : CQP, CP JEPS, BP JEPS, (stagiaires potentiels),
- Compétences spécifiques souhaitées : Connaissances en psychologie des adolescents, identification des risques psycho-sociaux et premiers secours santé mentale (PSSM),
- Savoir-faire développés au travers d'expériences professionnelles, et utilisables pour encadrer et accompagner le développement des jeunes volontaires.

Compétences :

- Animation et gestion de groupe : aptitude à animer des activités variées pour un groupe de jeunes, à fédérer les énergies et à créer de la cohésion de groupe,
- Être disponible pour encadrer des activités physiques,
- Sens de l'écoute et réactivité : capacité à écouter activement et à réagir efficacement aux besoins des jeunes,
- Expérience souhaitée dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes, y compris de ceux en situation ou à besoins particuliers,
- Avoir l'esprit d'équipe : travailler en harmonie avec les autres, valoriser les contributions de chacun, faire preuve d'empathie envers les volontaires et encadrants,
- Exemplarité et intégrité : comportement rigoureux, respectueux et conforme aux valeurs du dispositif.

REMUNERATION

Les tutrices et tuteurs sont employés dans le cadre d'un contrat d'engagement éducatif (**CEE**) sur la base de **68.90 € brut par jour**.

Le total du **nombre de jours rémunérés ne pourra dépasser 22 sur un même séjour** (13 jours pour le séjour dont 1 jours de congés + 2 à 5 jours de formation + 4 jours de repos compensateurs).

DATES ET LIEUX DES SEJOURS

Du 27/01 au 08/02 au centre Jacques Tessier (séjour CLE)

Du 17/02 au 01/03 au centre Jacques Tessier (séjour CLE)

Du 24/03 au 05/04 au Village Corail (séjour CLE)

Du 14/04 au 26/04 au centre Jacques Tessier (séjour CLE)

Du 05/05 au 17/05 au centre Jacques Tessier (séjour HTS)

Du 26/05 au 07/06 au Village Corail (séjour CLE)

Du 16/06 au 28/06 au centre Jacques Tessier (séjour HTS)

Du 04/07 au 16/07 au centre Jacques Tessier (séjour HTS)